

# EOS Imaging

Société anonyme

10, rue Mercœur

75011 Paris

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée générale mixte du 30 juin 2020 - 23<sup>ème</sup> résolution

**PKF FIDEA CONTROLE**

*Membre du réseau PKF International*

101, rue de Miromesnil  
75008 Paris

**DELOITTE & ASSOCIES**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

# EOS Imaging

Société anonyme

10, rue Mercœur  
75011 Paris

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée générale mixte du 30 juin 2020 - 23<sup>ème</sup> résolution

---

A l'Assemblée générale de la société EOS Imaging,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (la « Société ») et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre, au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du code de commerce, ainsi que des mandataires sociaux, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés et qui répondent aux conditions visées à l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 5 % du capital de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter de la présente Assemblée, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Paris et Paris-La Défense, le 8 juin 2020

Les commissaires aux comptes

PKF Fidea Contrôle

*Membre de PKF International*

Deloitte & Associés

DocuSigned by:  
  
6B50150682564F2...

Aurélie LAFITTE



Géraldine SEGOND